

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/12

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES

POUR UNE ALLOCUTION

DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

DEVANT LE

ROYAL INSTITUTE FOR INTERNATIONAL AFFAIRS

LONDRES (Angleterre)

Le 20 février 1991

Le Canada était membre du Conseil de sécurité durant les six derniers mois de 1990, période pendant laquelle la communauté internationale a mené la campagne diplomatique la plus intense des dernières décennies en vue d'amener l'Iraq à retirer ses troupes du Koweït. Nous avons participé activement à la négociation et à l'élaboration des résolutions du Conseil de sécurité concernant le Koweït et coparrainé 10 d'entre elles. Nous avons pris des initiatives pour atténuer les bouleversements causés par l'invasion iraquienne et tenter d'obtenir un retrait pacifique.

En août, le Canada a fourni 75 millions de dollars en aide humanitaire dont une partie considérable est allée à la Jordanie et à l'Égypte, et nous avons versé rapidement les sommes que nous avions promises. Pendant toute cette période, le Canada a insisté sur le rôle essentiel de l'ONU et, surtout, pressé les États-Unis de collaborer avec celle-ci au lieu d'agir seuls.

Comme nous supposons que les dirigeants des pays islamiques en développement auraient peut-être plus d'influence sur Saddam Hussein que nous, nous avons encouragé nos amis du Commonwealth et de la Francophonie - les dirigeants du Bangladesh, du Nigeria, du Sénégal et du Mali - à se rendre à Bagdad, mais Saddam Hussein a refusé de les recevoir.

À la fin de novembre, je me suis entretenu avec les présidents Ozal et Moubarak ainsi qu'avec le roi Hussein et le premier ministre Shamir. En se fondant sur ces discussions, le premier ministre Mulroney a proposé un plan de paix que M. Perez de Cuellar est allé soumettre à Bagdad. Ce plan se composait des éléments suivants : retrait complet de l'Iraq; mise sur pied d'un processus de règlement des différends entre l'Iraq et le Koweït; maintien garanti de toutes les frontières; engagement à régler les autres problèmes du Moyen-Orient.

Il s'agissait là essentiellement des éléments que la France a proposés publiquement quelques jours plus tard, après que Saddam Hussein eut refusé de parler sérieusement de paix avec le Secrétaire général des Nations Unies. Ces éléments représentaient le seul fondement général d'un règlement. Maintenant, l'Iraq nous fait savoir qu'il souhaite un règlement pacifique. Il est regrettable que ce changement d'attitude soit survenu si tard.

C'est avec une vive déception que nous avons vu Saddam Hussein rejeter tous les efforts de paix et forcer la communauté internationale à lui déclarer la guerre. Le Canada, comme les autres pays qui appuient fermement les Nations Unies, s'emploie aujourd'hui à obtenir par la force ce que la communauté internationale n'a pu obtenir par la diplomatie. Quelque 2 500 militaires canadiens, hommes et femmes, se trouvent

actuellement dans le Golfe. Il sont chargés de patrouiller à bord de deux destroyers et d'un navire de ravitaillement, de servir dans un hôpital de campagne et de piloter les 26 avions CF-18 fournis par le Canada.

L'attaque menée par l'Iraq contre le Koweït a eu des conséquences terribles. Le Koweït a été pillé. Le gouvernement du pays fait état de 3 000 morts et de 17 000 disparus. Hier, le Groupe des droits de la personne de la Chambre des communes du Royaume-Uni a entendu les rapports effrayants des témoins des actes de cruauté et de violence commis contre les civils koweïtiens par les forces d'occupation. Un nombre inconnu d'Iraqiens ont été tués, victimes indirectes de l'agression perpétrée par Saddam Hussein. Parmi les Koweïtiens et les Iraqiens qui ont péri, des centaines étaient des Palestiniens, et l'agression ainsi que l'invasion ont considérablement réduit les chances d'un règlement de la question palestinienne en général. La peur et l'hostilité qui séparent Israéliens et Palestiniens se sont intensifiées. La pollution de l'environnement naturel est devenue une arme de guerre.

Dans l'immédiat, nous visons avant tout à amener l'Iraq à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et à retirer ses troupes du Koweït afin de permettre à la communauté internationale de réparer les dégâts considérables causés par les actions de Saddam Hussein.

Ce conflit revêt toutefois une dimension plus générale. Les nations du monde se sont ralliées autour du principe selon lequel l'agression d'un État par un autre État ne peut être tolérée. Elles se sont unies pour défendre la règle de droit.

Ce principe n'est pas nouveau. Il sous-tend la Charte des Nations Unies, élaborée il y a 46 ans à San Francisco. Il a servi de base à tous les efforts menés précédemment, tels la création de la Société des Nations, efforts qui ont échoué avec les terribles conséquences que l'on sait. Ce principe, nous l'avons tous accepté en théorie, mais en pratique, un trop grand nombre d'entre nous n'en avons fait aucun cas jusqu'ici.

Si ce principe n'est pas nouveau, notre capacité de le mettre en pratique, elle, est nouvelle. À présent que les Nations Unies se sont libérées du carcan de la Guerre froide, les vieilles excuses ne tiennent plus. L'ONU est maintenant libre de défendre ses principes ou de n'en faire aucun cas. En réagissant comme elle l'a fait à l'invasion du Koweït, l'ONU a plutôt choisi de les défendre.

Il s'agit désormais de savoir si la communauté internationale demeurera disposée à recourir aux Nations Unies une fois la crise du Golfe terminée.

Pour le Canada, cela est essentiel. Si les nations, surtout les grandes puissances, se détournent maintenant des Nations Unies, elles apporteront de l'eau au moulin des cyniques qui estiment que dans le Golfe, l'ONU n'est qu'un paravent dont se servent des pays qui exercent leur pouvoir comme ils l'ont toujours exercé. Il en résulterait un accroissement de l'antagonisme entre les pays développés et les pays en développement qui risquerait de nuire à la capacité d'action et à l'influence des Nations Unies.

Si, toutefois, l'unanimité qui a été invoquée pour stopper l'agression iraquienne peut être appliquée à d'autres questions, la communauté internationale s'en trouvera considérablement renforcée. Le Canada juge important de faire le nécessaire dès maintenant pour qu'après la guerre, l'ONU puisse continuer à défendre efficacement le principe de non-agression.

Le Canada a intérêt à ce que l'ONU soit efficace. Nous croyons dans l'ONU et, en fait, dans le principe de l'action multilatérale. Nous estimons que ce genre de coopération est extrêmement important pour les pays comme le nôtre et les pays plus petits qui ne sont pas des superpuissances, des pays qui ont besoin d'un monde doté de règles et capable de faire respecter ces règles.

Nous préférons une ONU qui puisse agir en plus de faire des déclarations; en outre, nous croyons qu'il est important d'accroître le nombre de domaines où les membres des Nations Unies puissent collaborer. C'est dans cet esprit que le Canada a proposé le concept du maintien de la paix sous les auspices des Nations Unies, et c'est ce qui explique pourquoi notre pays, qui ne compte que 26 millions d'habitants, vient au cinquième rang pour sa contribution financière à la famille des Nations Unies. En décembre 1990, le Canada a mené à bien son septième mandat au Conseil de sécurité, dont il a été membre plus longtemps que tout autre pays sauf les cinq membres permanents. Nous pensons avoir tiré de notre expérience des enseignements utiles et espérons pouvoir en mettre certains en pratique dès maintenant.

J'aimerais donc aujourd'hui examiner dans une perspective multilatérale les questions de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient et, de façon plus générale, les conséquences de la crise actuelle pour le rôle futur des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Quels sont les enjeux au Moyen-Orient ?

Saddam Hussein a essayé de faire croire que sa tentative tout à fait personnelle pour s'emparer du Koweït n'était pas un acte d'agression violente et de pillage pur et simple commis au profit de l'Iraq qu'il a tant fait pour détruire. Elle

s'inscrivait dans une lutte plus générale liée à l'injustice subie par les Palestiniens, aux griefs des Arabes, à la dignité offensée des Musulmans et même aux aspirations frustrées des milliards d'habitants démunis des pays du tiers monde. Le fait qu'il s'approprie ces causes est ridicule. Ces causes n'en demeurent pas moins réelles et incontournables.

Ces problèmes fermentent dans une région dont l'histoire est marquée depuis un siècle par la violence, la guerre et des rivalités meurtrières, où des pays immensément riches voisinent avec des États complètement démunis, où la ferveur religieuse peut susciter aussi bien des actes d'extrémisme que des actes de générosité.

Les guerres survenues au Moyen-Orient depuis 1945 nous montrent clairement combien il est futile et dangereux de compter sur la compétition entre camps opposés pour assurer la sécurité et d'armer jusqu'aux dents des adversaires acharnés. Saddam Hussein a montré ce qu'un seul esprit malade peut faire dans de telles circonstances.

La véritable sécurité doit reposer sur l'établissement de la confiance. Au Moyen-Orient, il faut que tous les dirigeants et tous les pays concernés aient confiance les uns dans les autres. Il faut qu'ils soient rassurés sur leurs capacités. Ils doivent savoir qu'ils peuvent poursuivre pacifiquement leur développement et préserver ce qui leur tient le plus à coeur.

Depuis un certain temps, le Canada consulte les dirigeants de la région et d'ailleurs afin de déterminer quels moyens prendre, à court et à long termes, pour promouvoir une sécurité véritable et coopérative. Notre devons apporter cette contribution fondée sur un point de vue résolument internationaliste.

Bien sûr, les solutions au conflit doivent venir de la région, mais elles doivent aussi être cautionnées par l'ONU, qui a pour tâche d'assurer la paix et la sécurité internationales.

Cette croyance dans les Nations Unies peut expliquer les différences d'opinions entre le public canadien et ceux du Royaume-Uni, des États-Unis ou de la France. Nous croyons que l'Organisation des Nations Unies -- qui n'est, ni plus ni moins, que ce que ses États membres en font -- n'est pas une gare de campagne où l'on ne s'arrête qu'à l'occasion; nous devons la renforcer de façon permanente. L'ONU ne vient pas en option. Elle a un rôle central à jouer dans les trois phases de la reconstruction qui suivront la fin des hostilités : le désengagement et le maintien de la paix; le redressement; l'édification d'une paix durable.

Il devra y avoir, à court terme, un cessez-le-feu et un retrait des forces iraqiennes du Koweït. Il appartient à Saddam Hussein de choisir le moment. Il n'y a qu'un choix : le retrait rapide et complet des Iraquiens. Or, il n'est pas sûr que cette réalité ait été pleinement acceptée.

Hier, le premier ministre Mulroney a indiqué que nous étions reconnaissants à M. Gorbatchev de son initiative. À notre avis, toutefois, pour que les résolutions du Conseil de sécurité soient respectées, il faut, entre autres:

1. que tous les soldats iraqiens quittent le Koweït dans un très bref délai;
2. que les Nations Unies se chargent de l'élimination de tout le matériel laissé au Koweït par suite du retrait;
3. que toutes les armes de destruction massive soient laissées, et qu'elles soient éliminées sous les auspices des Nations Unies;
4. que l'armée iraqienne enlève toutes les mines terrestres dans un délai raisonnable;
5. que tous les prisonniers de guerre soient échangés immédiatement sous la supervision du Comité international de la Croix-Rouge;
6. que la vérification du respect du délai soit menée sous les auspices de l'ONU;
7. que l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction destinées aux victimes de l'agression iraqienne soient mises en place sous les auspices de l'ONU, conformément aux principes du droit international.

Cependant, une fois que le retrait complet aura été accepté et amorcé, la première étape consistera à établir des arrangements convenables pour l'observation du cessez-le-feu et la vérification du retrait iraqien. Il est clair pour nous que l'organisation et l'exécution de cette tâche doivent être confiés au Conseil de sécurité des Nations Unies. L'autorisation de recourir à la force contre l'Iraq procède de la volonté du Conseil de sécurité. Nous devons nous en remettre aussi aux Nations Unies pour nous assurer que les exigences de la résolution 660 sont respectées.

Il importe aussi que les premiers secours humanitaires soient acheminés par l'intermédiaire des Nations Unies. Les gens auront besoin de nourriture, d'abris, d'eau, de médicaments et de soins chirurgicaux. Il faudra faciliter leur réadaptation sur les plans physique et psychologique.

Ces deux derniers jours, j'ai rencontré les ministres des affaires étrangères des principaux pays qui fournissent des contingents aux forces de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient : l'Irlande, la Norvège, la Suède et la Finlande, pays qui, avec le Canada, composent presque la moitié des forces de maintien de la paix dépêchées là-bas. Nous avons tous convenu qu'il serait possible de déployer rapidement, sur demande, une force de vérification et d'observation de la trêve à même nos contingents au Liban, à Chypre ainsi qu'à la frontière entre Israël et ses voisins et à la frontière irano-iraquienne. Nous avons aussi convenu d'indiquer au Secrétaire général que nous étions disposés à répondre positivement à une telle demande.

La phase suivante doit être axée sur le maintien de la paix. Dans sa résolution 678, le Conseil de sécurité autorisait le recours à tous les moyens nécessaires pour établir la paix. Il doit maintenant se pencher sur le *maintien* de la paix.

Mais pour cela, il faut que les pays de la région lui en donnent le mandat. Une force de maintien de la paix doit être crédible; elle doit être armée; elle doit réunir des militaires des pays les plus touchés. Ceux-ci pourraient faire valoir qu'il ne doit pas s'agir d'une véritable force des Nations Unies, coiffée du béret bleu, mais plutôt d'une force composée des États de la région, arabes et autres, et travaillant de concert avec l'ONU. Il s'agirait d'une opération majeure pour les Nations Unies. La confier à des forces strictement onusiennes amène la région et l'Organisation à se poser des questions. N'est-ce pas à partir de la région même que l'on peut le mieux garantir la sécurité régionale sur le long terme ? Voulons-nous vraiment armer les Nations Unies à ce point ? Nous cherchons des réponses valables -- pour la région et pour les Nations Unies.

Les ministres des affaires étrangères des pays arabes à qui j'ai parlé ont dit qu'une telle force pourrait cependant être secondée par des forces extérieures à la région et ayant l'habitude de ce genre de mission. Dans ce cas, le Canada serait disposé à jouer tout rôle utile.

À plus long terme encore, il faudra assurer l'inviolabilité des frontières. Comme l'histoire nous l'enseigne, les forces de maintien de la paix ne suffisent pas toujours à la tâche. Il faudra probablement établir un réseau d'ententes mutuelles en matière d'autodéfense dont la viabilité pourrait éliminer la nécessité de compter sur une protection extérieure.

Nous espérons que nous avons assisté à la fin de la rivalité Est-Ouest dans la région. Maintenant que la Guerre froide est terminée, il ne devrait plus être nécessaire d'armer des pays satellites jusqu'aux dents pour favoriser ou protéger les intérêts de l'Est ou de l'Ouest. Ces intérêts devraient

coïncider maintenant, ce qui devrait permettre à la région de poursuivre ses propres intérêts, lesquels doivent absolument reposer sur une stabilité et une sécurité beaucoup plus grandes.

Le conflit israélo-arabe a toujours constitué la principale menace pour la stabilité au Moyen-Orient. Tous les pays de la région et ceux de l'extérieur qui ont de l'influence et des obligations doivent, avec toute la conviction et l'énergie nécessaires, chercher à le régler.

L'apaisement de la rivalité entre les superpuissances peut, ici aussi, être d'un grand secours.

Israël a besoin d'une sécurité véritable.

Les Palestiniens demandent justice.

Il faut donner enfin suite aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Nous rejetons les liens fallacieux que Saddam Hussein a établis entre son agression contre le Koweït et le conflit israélo-arabe. Ces situations diffèrent par leur origine, par leur contexte et par leur nature. Nous rejetons ces liens.

Mais cela ne signifie pas que nous rejetons la logique : si nous ne réglons pas le conflit israélo-arabe, la région demeurera une poudrière.

Le processus d'établissement de la paix se voit accorder énormément d'attention. Certains avancent qu'une entente bilatérale discrète sur l'échange de territoires contre la paix est la solution. D'autres appellent à la tenue d'une grande conférence pour discuter des problèmes israélo-arabes et les régler. D'autres enfin souhaitent l'organisation d'une conférence *plus grande* encore pour chercher à dégager des éléments de solution à toutes les questions touchant la partie orientale de la Méditerranée et le Golfe.

Aucune de ces propositions ne constitue par elle-même une solution. Chacune a ses inconvénients et ses avantages. Nous parviendrons à nos fins en les combinant de façon judicieuse, sous l'égide des Nations Unies.

Mais ce qu'il nous faut avant tout, c'est la volonté politique.

La guerre aura peut-être aidé à mobiliser cette volonté politique. Un curieux ensemble d'événements intimement liés s'est fait jour. Les États arabes ont reconnu la réserve montrée par Israël devant les attaques des Scuds iraqiens. Israël, pour sa part, a reconnu les difficultés du roi Hussein devant

l'opinion publique de son pays, qui est déchirée par le sort des Palestiniens. Cette bonne volonté suffit-elle pour que les États arabes arrivent à s'entendre avec Israël et pour qu'Israël se conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ? La communauté internationale doit travailler, étape par étape, avec prudence mais diligence, à créer un climat de confiance qui permettra enfin l'application des résolutions 242 et 338.

Au Canada, nous avons toujours soutenu que la véritable sécurité au Moyen-Orient doit être fondée sur autre chose que la protection contre les agressions militaires.

Les peuples de la terre veulent coopérer les uns avec les autres.

La coopération de nature structurelle, c'est-à-dire la construction en collaboration, amène la confiance. Il s'agit de la grande leçon tirée de la reconstruction de l'Europe de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale, et c'est l'objectif que vise les nouvelles démocraties d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

L'autre principal élément qui suscite la confiance est bien sûr la démocratie elle-même. Les pays démocratiques s'attaquent rarement entre eux, du moins pas aussi souvent que les dictatures.

Nous convenons avec les dirigeants arabes et les autres chefs de file de la région qu'il faut établir un climat de confiance dans le Golfe, au Moyen-Orient et en Asie occidentale en général. Toutefois, l'expérience vécue en Europe ne peut être importée ni imposée.

Mais il existe des précédents.

On peut penser aux mesures d'établissement de la confiance militaire comme l'échange de données sur les forces militaires et les manoeuvres; au déploiement d'équipement de détection de pointe, comme c'est actuellement le cas dans le Sinaï.

On peut penser aux mesures d'établissement de la confiance économique, par exemple la création d'une banque de développement régional. Nous parlons non de redistribuer les richesses des autres pays - l'Arabie saoudite et le Koweït fournissent déjà une généreuse aide publique au développement -, mais d'appuyer les efforts visant à encourager dans toute la région les investissements et la coopération fondés sur des objectifs communs. Nous pensons aussi à la collaboration visant à susciter la confiance, dans le domaine de l'environnement, pour protéger le fragile écosystème des régions désertiques. Tous ces efforts peuvent faire en sorte que chaque pays de la région participe au maintien de la stabilité.

L'eau potable est un domaine où une telle coopération est absolument essentielle. Il s'agit d'une ressource aussi précieuse que le pétrole qui pourrait elle aussi faire l'objet d'une coopération réelle. Les habitants du Moyen-Orient ont besoin de canaux d'irrigation et non pas de tranchées de combat. L'eau pourrait leur servir de cause commune, comme la communauté du charbon et de l'acier de Jean Monnet l'a été pour la France et l'Allemagne après la dernière guerre.

Enfin, je crois qu'il faut absolument que le monde ferme une fois pour toute le bazar des armes au Moyen-Orient.

Quatre-vingt-quinze pour cent des armes dont dispose Saddam Hussein lui ont été fournies par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, le même Conseil qui a dû se prononcer sur l'attaque lancée par l'Iraq. Pendant la guerre Iran-Iraq, 25 pays ont fourni des armes aux deux camps, situation que l'on peut maintenant considérer comme de l'avidité débridée ou comme une tentative peu perspicace de dominer une région impossible à contrôler, où les alliances se font et se défont à une vitesse remarquable. Nos soldats sont maintenant menacés par des armes que les pays de la Coalition ont envoyées à l'Iraq. Il ne fait aucun doute que ce conflit, abstraction faite des souffrances humaines qu'il engendre, entraîne des coûts de beaucoup supérieurs aux profits réalisés par la vente d'armes échelonnée sur une dizaine d'années.

Chaque pays a le droit de se défendre; mais il doit aussi veiller à ce que les moyens pris pour assurer sa protection ne puissent servir à une offensive déstabilisatrice. Il est temps d'agir non pas en aidant les pays les plus faibles, mais en limitant le pouvoir de ceux qui sont les plus forts. Nous devons réduire notre arsenal, non pas l'augmenter.

À cet égard, des problèmes considérables se posent. Comment distinguer les armes défensives des armes offensives ? Combien en faut-il ? Comment vérifier les arsenaux lorsque les conflits politiques perdurent, et comment mettre un terme à ces conflits si la course aux armements se poursuit ? Comment des pays dont l'économie dépend énormément des ventes d'armes au Moyen-Orient peuvent-ils accepter un renforcement des contrôles qui causera chômage et baisse des profits ? Comment amener tous les pays à se plier à des mesures de contrôle de façon à éviter que certains ne cherchent à profiter d'occasions résultant des restrictions que d'autres s'imposent ?

La question du commerce des armes conventionnelles est liée à celle de la prolifération des armes de destruction massive. Les armes nucléaires, chimiques et biologiques au Moyen-Orient constituent une véritable bombe à retardement. Cette situation est inacceptable. L'équilibre par la terreur n'est pas une notion exportable. Dans cette région, la destruction mutuelle assurée ne peut précisément conduire qu'à la destruction

mutuelle. Les pays exportateurs doivent rendre plus sévères leurs normes et leurs pratiques d'exportation, surtout en ce qui concerne la technologie des missiles.

Cet automne, lorsque nous réviserons les dispositions de la Convention sur les armes biologiques, nous devons renforcer celles concernant la vérification.

Il est essentiel que la Convention sur les armes chimiques, actuellement négociée à Genève, conduise rapidement à l'interdiction complète et vérifiable de posséder et de produire de telles armes.

Il faut faire en sorte que l'Agence internationale de l'énergie atomique soit davantage en mesure de vérifier l'application du Traité de non-prolifération des armes nucléaires. En outre, ce traité vital devrait être prorogé en 1995 et signé par les pays qui n'y ont pas encore adhéré.

Il ne faut pas croire pour autant qu'on ne peut faire confiance aux pays en développement parce qu'ils possèdent les mêmes armes que les pays industrialisés. Nous devons nous-mêmes désarmer, et la fin de la Guerre froide nous en donne l'occasion. La dernière chose que nous souhaitons, c'est voir les armes jadis destinées aux pays surarmés du Pacte de Varsovie et de l'OTAN aboutir dans les arsenaux de ceux du tiers monde.

Le Canada a une proposition afin d'éviter une telle situation. Elle sera accueillie avec cynisme dans certaines capitales occidentales, particulièrement celles des pays dotés de l'arme atomique.

Je ne crois toutefois pas que les chefs politiques de ces pays puissent se montrer cyniques, car leurs peuples ne le permettront pas. En effet, les ventes d'armes à l'Iraq ont scandalisé l'opinion publique.

Nous espérons qu'un sommet mondial sur les engins de guerre et les armes de destruction massive sera convoqué.

Il ne s'agira pas d'une conférence de négociations sans fin. Ces négociations devront être menées dans les forums que j'ai déjà mentionnés.

Il s'agira plutôt d'une conférence de prise de conscience politique. Il faut une volonté politique pour régler cette question.

L'histoire nous enseigne que les esprits sont rarement mûrs pour le changement. Si ce sommet était bien préparé, il pourrait susciter un tel changement.

Il ne mettra pas fin aux ventes d'armes. Nous pourrions toutefois nous engager à rendre ces ventes publiques pour que nous sachions tous ce qui se passe vraiment.

Nous pourrions nous entendre pour les limiter et les réduire, pour cesser de faire l'autruche non seulement devant les ventes d'armes mais aussi devant les ventes de technologies qui peuvent se retourner contre nous.

L'automne dernier, s'est déroulé aux Nations Unies à New York le Sommet mondial pour l'enfance. Les participants ne disposaient que de deux jours pour prendre des engagements politiques fondamentaux visant la création d'un monde meilleur pour les enfants. Seuls les chefs d'État ou de gouvernement pouvaient y assister, et 82 d'entre eux l'ont fait parce que, politiquement, ils ne pouvaient rester à l'écart.

Ce sommet a donné des résultats parce qu'il a incité les pays présents à agir. Toutefois, beaucoup d'entre eux manquent de moyens.

Les deux sommets sont tout à fait différents. Toutefois, le Sommet pour l'enfance se rapporte à un éventuel sommet sur les armements pour deux raisons. Premièrement, il montre qu'un sommet peut réussir. Deuxièmement, il nous fait prendre conscience que les économies réalisées grâce à la limitation des armements pourraient servir à aider les enfants.

Faut-il mettre en place des contrôles, une bureaucratie ou des mécanismes d'ingérence ? Si ces mesures étaient nécessaires, je les approuverais, mais elles ne le sont pas. Nous devons assumer nos responsabilités et reconnaître que nous courons tous les mêmes risques.

L'ONU est une institution commune à tous les États.

Une chose est certaine, c'est que la guerre du Golfe nous oblige à aborder maintenant la question du contrôle des armements et à promouvoir les Nations Unies.

Nous devons améliorer l'ONU. Il faut rétablir le concept original d'une véritable administration internationale. Il faut renforcer l'autorité du bureau du Secrétaire général, que M. Perez de Cuellar a restaurée avec courage. Les grandes puissances doivent considérer ces mesures comme marquées au coin du réalisme.

Même si cette guerre ne sera pas celle qui mettra fin à toutes les guerres, profitons-en pour établir une paix nouvelle et plus solide. Les agresseurs en puissance sauront que désormais, l'ONU ne criera plus à l'infamie pour ensuite rester les bras croisés, qu'elle passera aux actes. Les grandes

puissances ne pourront guère ne pas faire cas du précédent qui est établi actuellement selon eux ni des principes de consentement mutuel qu'ils prétendent maintenant défendre.

Si l'ONU est efficace ici, elle pourra être efficace ailleurs. Si elle échoue ici, elle ne sera efficace nulle part ailleurs. En gagnant cette guerre et en établissant la paix, l'ONU pourra, forte de l'assurance et du pouvoir qu'elle aura acquis, se pencher sur les autres problèmes qui menacent notre planète et la sécurité internationale, par exemple le cycle infernal de la pauvreté dans le tiers monde, le réchauffement du climat mondial, le terrorisme, le trafic des stupéfiants, les épidémies comme celle du sida, la croissance démographique effrénée et le flot de réfugiés qu'elle entraîne.

Au cours des décennies précédentes, la Société royale a participé au vif débat sur la question de savoir si un État devait poursuivre ses intérêts unilatéralement en recourant aux instruments traditionnels du pouvoir ou multilatéralement en misant sur le compromis et la concertation. Il s'agissait, disait-on, d'un débat entre réalistes et idéalistes. Ce débat est maintenant terminé parce que la réalité en a bouleversé les fondements.

Les gens qui persistent à croire que l'ordre peut être imposé unilatéralement, que seules les armes peuvent assurer la sécurité et que l'ONU est une tribune pour les faibles et non pas une organisation au service du monde entier, ces gens-là ne sont pas réalistes. Ils sont victimes d'une nostalgie dangereuse, d'un orgueil démesuré que notre monde ne peut plus se permettre. Ils font les rêves que les *idéalistes* d'antan faisaient il y a des décennies.

La guerre du Golfe nous procure de précieux enseignements. L'action unilatérale menée par l'Iraq lui a imposé des coûts considérables. Une contre-action unilatérale aurait elle aussi entraîné des coûts élevés, même s'il s'agissait d'une juste cause, peut-être pas sur le plan militaire, mais sur le plan politique. Il a fallu créer une coalition réunissant divers pays membres des Nations Unies. C'est là la solution qu'ont choisie les *réalistes*.

L'ordre mondial que des pays comme le Canada ont toujours recherché, c'est celui dont le monde entier a besoin. L'expression «village planétaire» était naguère un concept, elle est aujourd'hui une réalité. Dans ce nouvel environnement, nous sommes tous liés les uns aux autres. Il ne sera pas facile de bâtir un nouvel ordre dans le Golfe et dans le monde. Un nouvel ordre suppose confiance et responsabilité. Il implique que nous devons cesser d'être sélectifs et faire des sacrifices.

En affrontant Saddam Hussein, la communauté mondiale a décidé de mettre fin aux discussions et de passer aux actes. Pour ce qui est de l'établissement d'un nouvel ordre mondial, il est également temps de mettre fin aux discussions et d'agir.

Les difficultés auxquelles nous faisons face ne doivent pas nous faire oublier certaines nécessités. Les pays membres des Nations Unies qui s'opposent à l'agression iraquienne doivent collaborer pour empêcher de nouvelles agressions. Les pays qui se battent actuellement pour rétablir l'ordre doivent collaborer pour édifier l'ordre. Les peuples de la terre qui aspirent à la sécurité doivent mettre l'épaule à la roue pour établir cette sécurité. Les pays qui se battent actuellement pour défendre le droit doivent collaborer pour renforcer le droit.

Nous devons combler le fossé qui existe entre nos aspirations et nos réalisations. Nous devons devenir de véritables nations unies. Il s'agit d'une occasion à saisir et d'un défi à relever. Nous devons y parvenir.